

PERFORMANCE

Notre métier : accompagner le votre



LA GESTION DES DÉCHETS, UN DÉFI ENVIRONNEMENTAL ET ÉCONOMIQUE



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE

LOT

CLASSI CAHORS

ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE DE TOULOUSE
ORCHESTRE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE
O. GAILLARD – L. RENAUDIN-VARY
ORCHESTRE OPÉRA ROYAL DE VERSAILLES – J. TAYLOR
ORCHESTRE DE CHAMBRE DE TOULOUSE – M. GALY

18.07 – 08.08 2025



france.3

LA DÉPÊCHE

Télérama



SUDRET BERTRAND

Experts de l'assurance
des professionnels
et des entreprises.

11 Bd Gambetta, 46000 Cahors • 05 65 30 57 95 • assureur-cahors.fr

SPEC DSB AXA Assurances / Laurent Sudret N°ORIAS 07012576 - RCS 408635258 / Christophe Bertrand N°ORIAS 07013865 - RCS 484910088 / ORIAS (www.orias.fr) / Agents généraux d'assurance exclusifs AXA France - Mandataires exclusifs en opérations de banque d'AXA Banque. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes au Code des Assurances. Soumis au contrôle de l'ACPR - 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 9. En cas de réclamation, Service Réclamations de l'agence : 0810 810 901

Artisanat écoresponsable

Si la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot œuvre au quotidien à ses nombreuses missions, dans des domaines aussi diversifiés que la formation, l'emploi ou l'aménagement du territoire, elle ne perd pas pour autant de vue l'un des enjeux incontournables de ce siècle, la protection de l'environnement et le développement durable.

Depuis plusieurs années, votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot met en œuvre des actions innovantes pour aider les artisans à s'adapter aux évolutions environnementales, sociales et économiques et faire en sorte que le développe-

ment des petites entreprises rime toujours avec la préservation des ressources naturelles indispensables aux générations futures. La gestion des déchets au quotidien participe de cette démarche.

Le dossier de ce nouveau Performance met en exergue un certain nombre de bonnes pratiques de tri et de valorisation des déchets. Ces dernières sont enseignées d'une part aux apprenants de notre centre de formation (les artisans de demain) et font d'autre part l'objet de sensibilisation à destination des artisans lotois, qui, pour la plupart, intègrent déjà dans leur quotidien profes-

sionnel des démarches écoresponsables, telles que le recyclage des matières premières, l'utilisation de produits non toxiques, la réduction à la source des déchets (...). Loin de devoir être considérées comme des contraintes, ces initiatives doivent plus que jamais être encouragées et, idéalement, généralisées.



*François Breil,
Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat du Lot*

Performance - Magazine trimestriel de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot.
 Directeur de la publication : François Breil.
 Comité de rédaction : Christophe Ribayrol, Nathalie Redon, Marie Beaudrier.
 N° ISSN : 1240-442X. Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot,
 Rue Saint-Ambroise à Cahors
 Tél. 05 65 35 13 55 - Fax. 05 65 30 17 64
 Email : cm46@cm-cahors.fr - www.cma-cahors.fr
 Photo de couverture : Simon Compeyron, en charge du pilotage des unités pédagogiques des métiers du bâtiment et de l'automobile.
 Rédaction, photographies, régie publicitaire et coordination : Fabrice Clary - FC.com
 06 82 14 68 23 - Email : fc.com46@gmail.com
 Réalisation, mise en page : Duo Graphic.
 Impression : Antoli imprimeur.
 Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées.



Sommaire

ÉDITO	3
BRÈVES / ACTUALITÉS / AGENDA	5 & 7
DOSSIER LA GESTION DES DÉCHETS, UN DÉFI ENVIRONNEMENTAL ET ÉCONOMIQUE	8-13
ÉCOLE Le dynamisme de la section équipier polyvalent du commerce	14-15
ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES / AGENDA Maison de l'Artisan / CAPEB / Maison de la boulangerie	17-18

PONS
MENUISERIES

L'expérience du sur-mesure

DÉCOUVREZ LA GAMME
NEODESIGN

**LA NOUVELLE GÉNÉRATION
DE FENÊTRES**



- Profilé 76 mm, 6 chambres, 3 joints
- Renforts en composite
- Finitions ALUDEC et WOODEC
- Performances supérieures
- Sécurité renforcée

Une exclusivité
Pons Menuiseries !



680, Route de Cahors - 46090 LAMAGDELAINE
05 65 35 30 62 - contact@pons-menuiseries.com

Marie Molina Kervellec vous propose des solutions
adaptées à vos besoins auditifs.

Protection auditive
standards
et/ou sur mesure

Dépistage auditif gratuit
en centre ou
sur le lieu de travail

MOK

MK AUDITION
Expert de votre santé auditive

Tel : 05 65 35 80 49 - www.mkaudition.fr

A CAHORS
Quartier St Georges
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h30

MOK
MK AUDITION

A Limogne
14 av. de Villefranche
Le vendredi
de 9h à 18h

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** *cc*
RÉGION OCCITANIE

L'expert-comptable au cœur de l'économie !

Pour consulter le tableau de l'Ordre

oec-occitanie.org



CONSEIL RÉGIONAL

11, Boulevard des Récollets, CS 97802, 31078 Toulouse Cedex 4
Le Belvédère
Tél. 05 61 14 71 60 - Courriel : cro@oec-occitanie.org

REPRÉSENTATION TERRITORIALE

661, Rue Louis Lépine, BP 31175, 34009 Montpellier Cedex 1
Apex
Courriel : RTmtp@oec-occitanie.org - Tél. 04 67 20 98 50

www.oec-occitanie.org

➤ Initiation au goût



Le 2 décembre dernier, plus de 50 élèves de 4^e et 3^e de l'ensemble scolaire Saint-Etienne ont été conviés à une journée de découverte des métiers de l'artisanat de bouche et d'initiation au goût, organisée par la Maison de l'Artisan, la CGAD 46 (Confédération Générale de l'Alimentation de Détail) et CMA Formation Cahors. Les collégiens, qui pour certains sont en pleine réflexion sur leur orientation professionnelle, ont ainsi pu vivre une véritable immersion au sein du CFA, au côté des apprentis, de leurs formateurs et de professionnels. Les élèves ont ainsi pu participer à des ateliers de boucherie-charcuterie, boulangerie et de pâtisserie, ainsi qu'à un atelier de découverte des métiers de la restauration et une sensibilisation à la formation par apprentissage animé par Véronique Andrieux, formatrice de la section Service en restauration et de la conseillère jeunes Sarah Delpech. Pour clôturer cette belle journée, les élèves ont visité les autres ateliers (tous métiers confondus) de la CMA Formation Cahors et échangé avec les professeurs et les apprentis.

➤ Recrutez par l'apprentissage en 2025

Vous souhaitez embaucher un(e) apprenti(e) pour renforcer votre équipe? La chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot est votre interlocuteur privilégié.

- ▼ **Rejoignez-nous** en offrant des opportunités d'apprentissage à de jeunes talents,
- ▼ **Déposez-nous** vos offres d'apprentissage,
- ▼ **Obtenez** des informations sur l'apprentissage (prime, réglementation...).
- ▼ **Contactez Delphine Vignals, chargée de développement commercial** au 06 02 04 69 11.

➤ Bilan du Forum Entreprendre



Le Forum "Entreprenez en Occitanie, les rencontres dans le Lot", organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot et la Chambre d'Agriculture, s'est tenu le 6 décembre dernier dans les locaux du Centre d'hébergement de CMA Formation Cahors. Inscrit dans le programme régional "Entreprenez en Occitanie" et financé par la

région Occitanie, cet évènement a rassemblé plus de 90 participants, créateurs d'entreprises (70 %), repreneurs (20 %) et cédants (10 %). Le Forum a répondu aux attentes de chacun avec un taux de satisfaction de 95 %. Les ateliers thématiques - "Quelle stratégie commerciale pour mon entreprise ? ; "Booster sa stratégie commerciale via les réseaux numériques" ; "Aide à la création et à la reprise d'entreprise" - orientés sur les bonnes pratiques et échanges d'expériences et la table ronde axée sur le thème de "Comment trouver des clients pour réussir son projet d'entreprise ?" ont particulièrement intéressé l'assistance. Les participants ont aussi pu bénéficier des conseils de tous les acteurs économiques au soutien des entreprises.

➤ Nouvelle présidente



Expert-comptable et commissaire aux comptes à Cahors, **Barbara Ollé-Maurel** a été élue présidente de la Chambre des experts comptables du Lot, lors de la dernière Assemblée générale qui s'est tenue en décembre dernier. A la tête de cette corporation indispensable à la vie des entreprises, Barbara Ollé-Maurel représente ses consœurs et confrères (l'association compte une vingtaine de membres,) auprès des institutions locales, promeut et fait rayonner l'image de la profession auprès des professionnels et des jeunes (notamment ceux désireux d'embrasser les métiers de la comptabilité et du conseil aux entreprises) et contribue à servir de relais, aux institutions du territoire (services de l'URSSAF, des impôts, des chambres consulaires, de la Préfecture, du Conseil Régional de l'Ordre...). **Renseignements sur oec-occitanie.org**

Acteur de votre transition énergétique !

GÉNIE ÉLECTRIQUE - POSTES MT/BT

AUTOMATISMES

GÉNIE CLIMATIQUE ET THERMIQUE

INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

ALARME ET VIDÉOSURVEILLANCE

BORNE DE CHARGE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

CENTRE DE TRAVAUX DE MERCUES

ZAC des Grands Camps - 46090 MERCUES

Tél. 05 65 36 71 94

Courriel : allez.cahors@allez.fr

Technologie Services

vous spécialiste en EPI et outillage !



- Plus de 10 000 références en stock sur 5300 m² d'entrepôt.
- Un rayonnement sur toute la France suivant vos besoins avec des commerciaux pour chaque secteur.
- Personnalisation de vos EPI (logo de votre Chambre des métiers, de l'établissement ou de l'apprenant).
- Conditionnement possible de caisse à outil avec le matériel sélectionné.

Un site internet dédié



Possibilité pour chaque famille de commander la liste définie ensemble !

technologieservices.fr

Caroline

☎ 04 77 54 10 41

✉ caroline.conil@technologieservices.fr



ZI du Gavé, 3/6 rue du Forez, 42330 Saint-Galmier

La CAPEB, un accompagnement au quotidien pour les artisans du bâtiment !

» Pour vous simplifier la vie, la CAPEB vous propose des solutions pratiques

- Le logiciel Btech pour calculer vos prix
- Des documents « prêts à l'emploi » : devis types, constats de réception de chantier, modèles de bulletins de paie, ...
- Des guides (guide de l'artisan du bâtiment employeur; des aides à l'embauche ; de l'artisan travaillant seul ; du champ d'application de la TVA...)
- Une bibliothèque technique avec plus de 2 000 ouvrages accessibles
- Des tarifs préférentiels sur les ouvrages du CSTB
- Un pack **Nouvel Employeur** avec de nombreux outils
- Un **abonnement au Bâtiment Artisanal**, son journal, premier tirage de la presse professionnelle

» Pour l'obtention des signes de reconnaissance, la CAPEB vous assiste

- Obtention du CIP (certificat d'identité professionnelle) / CIP Patrimoine
- Des marques de reconnaissance : PG, Charte Accessibilité, Lot Solaire...
- Signes RGE : QualiBois, QualiPAC, QualiSol, Chauffage +, Ventilation +, Qualibat...

La CAPEB est une organisation qui défend l'artisanat, fait la promotion de ses valeurs et vous représente auprès des pouvoirs publics. Pour être épaulé par une structure qui vous soutient pour vos démarches administratives et juridiques,



» La CAPEB du Lot c'est aussi...

- Des formations professionnelles
- Des réunions techniques conviviales pour échanger avec d'autres artisans
- Des économies ! Grâce à nos partenaires, profitez de nombreuses réductions.

Artisans, rejoignez la CAPEB du Lot !

CAPEB 46

Rue Saint Ambroise
46000 CAHORS
05 65 35 08 C1
capeb46@u2p46.fr

Agenda

LES DATES A RETENIR

Mercredi 12 mars, samedi 15 mars et samedi 21 juin 2025 en matinée : Journées **"Portes Ouvertes"** à CMA Formation Cahors, rue Saint Ambroise à Cahors.
Renseignement au 05 65 53 21 00.

Dates d'ouvertures des boutiques des métiers d'art à Gourdon et Figeac.

Pour **Figeac** : boutique "Arts Envies", 6 rue Séguier.

Ouverture le 29 avril 2025.

<https://www.instagram.com/artsenvies/>

Pour **Gourdon** : boutique "L'Echoppe des Arts", 17 rue du Majou.

Ouverture le 2 mai 2025.

<https://www.instagram.com/lechoppedesartsgourdon/>

22 mai 2025 à 16h30 : Cérémonie de remise des diplômes et médailles du concours départemental **"Un des Meilleurs Apprentis de France"** à l'Ecole des Métiers du Lot à Cahors.
Renseignement au 05 65 53 21 00.

➤ Nouvelle directrice territoriale



Native de Toulouse, **Bénédicte Discors** est diplômée en droit privé général, sciences politique et en droit international. Elle a dans un premier temps travaillé dans le domaine bancaire, en tant que spécialiste en prospection de développement business et d'accompagnement des professionnels (notamment des agriculteurs) dans leur développement et leurs choix stratégiques et comme directrice d'agence. Bénédicte Discors a ensuite intégré un cabinet d'expertise comptable, avec à la clé, des missions de consulting et

de conseils aux chefs d'entreprise. « Mes rencontres à l'automne dernier avec François Breil président de la CMA 46 et Vincent Labruyère secrétaire général de la CMAR Occitanie Pyrénées Méditerranée, ont été déterminantes dans mon choix de rejoindre la direction territoriale de la chambre consulaire lotoise » explique Bénédicte Discors, qui par ailleurs se dit avoir été « impressionnée par le Campus des Métiers du Lot ». Dotée d'un profil commercial découlant de son expérience dans le domaine bancaire, la nouvelle directrice territoriale adopte aussi un profil relationnel et communicant, propice à l'échange avec ses collaborateurs. « Curieuse de nature, je m'intéresse aux gens et à leurs projets. Au quotidien, j'entends notamment privilégier la formation des jeunes, favoriser l'employabilité, la sauvegarde de l'emploi et les services rendus aux adhérents de la chambre consulaire lotoise ».

➤ 2^e édition des "Géofèves"



Le 7 janvier dernier au matin, le Parc naturel régional des Causses du Quercy et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot ont procédé au lancement de la 2^e édition de l'opération "Géofèves" au sein de la Maison du Parc à Labastide-Murat, en présence notamment de Catherine Marlas présidente du Parc, de Vincent Labarthe vice-président du Conseil régional Occitanie et de Bénédicte Discors

directrice territoriale de la CMA 46. A ce titre, une collection de 5 fèves en porcelaine fabriquées en France à 3400 exemplaires, représentaient les animaux disparus des Causses du Quercy de moins 175 millions d'années à nos jours ! Douze artisans boulangers du département (dont 9 domiciliés sur le Parc) ont participé à cette opération, soutenue financièrement par la région Occitanie et le département du Lot. Une nouvelle collection est prévue pour l'épiphanie 2026, **si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter Caroline Salvin au 05 65 24 20 50 ou par mail : c.salvin@cm-cahors.fr**

➤ Vœux de la Préfète



Le 10 janvier dernier, la cérémonie des vœux de la préfète Claire Raulin aux élus et forces économiques du Lot s'est tenue au sein de la

Préfecture du Lot à Cahors. A cette occasion, la représentante de l'Etat avait choisi de confier à CMA Formation Cahors la prestation culinaire (fabrication et service du buffet) de cet événement. En soirée, quelques 300 convives ont ainsi pu se régaler des plats salés et sucrés dressés dans trois salons de la préfecture. L'occasion pour une dizaine d'apprentis des sections "cuisine" et "service", supervisés par leurs formateurs Dominique Campergue, Véronique Andrieux, Maxime Moreau et Eva Delafosse, en collaboration avec tout le secteur alimentaire, de faire valoir leurs savoir-faire respectifs.

La gestion des déchets, un défi en

La gestion des déchets dans le secteur artisanal constitue un enjeu crucial, tant pour la préservation de l'environnement que pour la durabilité des activités économiques. Ce dossier vise à explorer les pratiques actuelles et les solutions innovantes pouvant être mises en œuvre.

Acteurs essentiels de l'économie locale les artisans génèrent une variété de résidus issus de leurs pratiques, allant des matériaux recyclables aux déchets organiques, déchets dangereux... Cette diversité appelle à une approche réfléchie et adaptée visant à minimiser l'impact écologique tout en optimisant les ressources.

Dans un contexte de sensibilisation accrue aux problématiques environnementales, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot, intervient auprès des entreprises artisanales, notamment par l'intervention de Fabrice Mergel, agent depuis 2008 en charge de la Qualité, de l'Hygiène, de la Sécurité et de l'environnement. Ce dernier sensi-

bilise depuis plusieurs années les artisans, tous secteurs confondus, aux bienfaits de la gestion de leurs déchets. « Cela passe par une meilleure compréhension des types de déchets produits, la mise en place de systèmes de tri, ainsi que le développement de partenariats avec des structures de recyclage et de valorisation » explique-t-il en préambule.



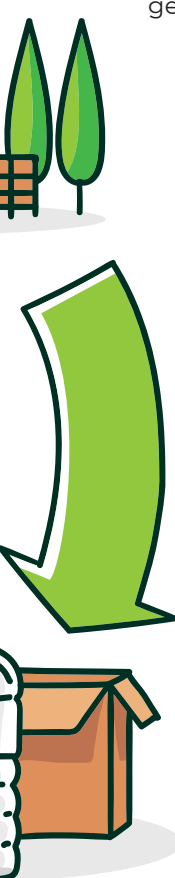
Les déchèteries du Syded, un service public étendu aux professionnels

Aucun prestataire privé n'a souhaité, faute de volumes suffisants, mettre en place dans le Lot des déchèteries réservées aux professionnels. C'est pourquoi des accords ont été signés avec les organisations professionnelles, dont la CMA46, pour accueillir les entreprises et les auto-entrepreneurs sous conditions de volumes et tarifs. Ces accords permettent un accès dans les 29 déchèteries publiques du Syded, ce qui offre une solution de grande proximité aux professionnels. Ces derniers doivent obligatoirement se déclarer afin de ne pas faire peser le coût de traitement de leurs déchets aux contribuables, conformément à la réglementation. Seuls les déchets qui coûtent au Syded leur sont facturés. La mise en place de nouvelles conditions d'accès ne change rien au fonctionnement : le pass QRcode remplace simplement l'ancienne carte physique.

► Des déchets propres à chaque secteur d'activité

Par la nature même de leurs interventions, **les métiers du bâtiment** comptent parmi les plus grands pourvoyeurs de déchets (construction, déconstruction, rénovation. Ils ont, de fait, obligation de trier leurs déchets, notamment en les stockant dans des bennes spécifiques - gravats (déchets inerte), métal, bois, peintures, déchets dangereux, etc. Il en est de même pour **les métiers de bouche** qui ont pour obligation de disposer d'un mode d'élimination spécifiques de leurs déchets organiques (végétaux,

Environnemental et économique



épluchures...), au même titre qu'une bonne gestion de leurs huiles usagées. « A charge aux professionnels en question de faire venir un collecteur pour la prise en charge de ces dernières, même si le cas échéant, ils ont la possibilité de porter leurs huiles directement en déchetterie (rappelons que les huiles usagées ne doivent en aucun cas être évacuées dans les systèmes d'assainissement collectifs). Il existe par ailleurs des systèmes de prétraitement posés sous plonge qui permettent de traiter et de collecter les graisses de cuisine (système à entretenir et à surveiller) ».

Dans le **secteur des services, les garagistes** gèrent leurs déchets avec un retour d'expérience capitalisé depuis une quinzaine d'années et un certain nombre de filières spécialisées à la clé, que ce soit pour les fluides, les pneumatiques, les batteries, les véhicules hors d'usage (...). Aux prémices de ces bons usages, l'Agence de l'eau Adour Garonne avaient préconisé des diagnostics par rapport à la pollution diffuse, avec des aides financières pour la récupération des eaux, les rétentionnements, etc.

► “Entreprise Zéro déchet”

Parmi les opérations récentes aptes à fournir un cadre de référence pour améliorer les démarches écoresponsables des artisans, l'opération “Zéro

déchets” fait figure de référence.

Désireuse d'accompagner ses adhérents dans la bonne gestion de leurs déchets, « la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot a depuis plusieurs années déployé un certain nombre de dispositifs » précise Fabrice Mergel, « à l'instar des opérations “Ecodéfis” (qui permet aux entreprises artisanales de valoriser leurs actions vis-à-vis de leur clientèle - 83 entreprises sont labellisées sur le Parc et trois sur le reste du territoire), “Réparateurs” (dont l'objet est de sensibiliser le grand public à la nécessité de réduire la quantité de déchets et de donner des clés pour agir au quotidien en ce sens), sans oublier depuis 3 ans le dispositif “Entreprise Zéro Déchet”, initié par les chambres de métiers avec l'aval de l'ADEME et de la région. « En partie inspirée de l'opération “Eco défis”, cette démarche s'adresse à tous les métiers de l'artisanat et entend aider chaque participant à progresser et à devenir pro actif dans ses démarches de réduction des déchets ; à valoriser ses actions vis-à-vis de sa clientèle et à

être accompagné dans l'application de la loi antigaspillage du 10 février 2020 qui prévoit des objectifs de réduction, de réutilisation, de réemploi et de recyclage ».

Pour obtenir le **label “Entreprise Zéro Déchet”**, l'entreprise doit s'engager sur trois actions sur 18 possibles) et avoir quelque chose de nouveau qui fait partie de l'accompagnement, comme par exemple l'investissement dans du matériel durable, l'achat en vrac, la valorisation des contenants, la gestion de tout ce qui est périssable grâce à une rotation raisonnée des produits, la valorisation des invendus, la mise en place d'un composteur chez un restaurateur, la récupération des eaux pluviales pour arroser un potager (...).

Après formalisation du dossier de l'entreprise engagée dans cette opération, Fabrice Mergel le présente et le défend auprès d'une commission régionale mensuelle. Une fois labellisée, l'entreprise se voit remettre un kit de communication gratuit composé d'affiches et du logo “Entreprise Zéro Déchet” sous

format numérique, lequel peut être utilisé sur ses supports de communication, sur ses devis, dans sa signature mail et sur son site Internet. L'entreprise se voit également référencée sur le site internet de la CMA 46. Pour l'heure, 6 entreprises lotoises ont été labellisées Zéro Déchet en 2024 (lire l'article à suivre sur la pâtissière Anne-Lise Delort). ►

Fabrice Mergel





**IMPRIMERIE
TECHNI PRINT**
30, Avenue de Suède
82000 MONTAUBAN
05 63 20 17 18
techniprint-devis@orange.fr

PRÉPRESSE
IMPRESSION
FAÇONNAGE




FAUCHÉ

Agence de Cahors

05 65 20 36 70 – info-cahors@fauche.com
ZAC Grand Camp – 46090 Mercuès

fauche.com



CONFIEZ-NOUS

• MULTISERVICES •
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Entretien des locaux, nettoyage de vitres,
entretien des espaces verts.
Grand nettoyage, évacuation d'encombrants, débarras.

48 rue du président Wilson 46000 Cahors
Tél : 05 65 21 10 62 - Mail : cahors@confiez-nous.fr



**VOTRE PRESTATAIRE LOCAL
POUR LA VALORISATION
DES DÉCHETS DU BTP**
RÉFÉRENCÉ VALOBAT,
ECOMAISON ET VALDELIA

2

**AGENCES
DANS LA RÉGION**



**PAPREC
SUD-OUEST**

Agence de Mercuès
ZAC des Grands Camps – 46090 MERCUÈS
Tél. : 05 65 35 30 60 – sud-ouest46@paprec.com

Agence de Bagnac
Avenue des Castors – 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ
Tél. : 05 65 35 30 60 – sud-ouest46@paprec.com
www.paprec.com



Pour une planète plus verte
et une société plus fraternelle



► Les initiatives de CMA Formation Cahors

Parce que les bonnes pratiques n'attendent pas le nombre des années, CMA Formation Cahors inclut dans son fonctionnement quotidien la gestion des déchets issus des différents ateliers. « **La gestion des déchets fait partie du référentiel de toutes les formations, au même titre que la sécurité** » explique Simon Compeyron, en charge du pilotage des unités pédagogiques des métiers du bâtiment et de l'automobile, deux sections pourvoyeuses de déchets. « Dans le cadre de nos formations, nous essayons de valoriser au maximum les déchets issus des exercices, à l'instar du bois issu des filières menuiserie, charpente et couverture. Après avoir été assemblées, les grandes sections de charpente sont la plupart du temps démontées pour être retravaillées et réutilisées. En menuiserie, nous réduisons au maximum les déchets en commandant et en calibrant toujours au plus juste les matériaux utilisés. Les poussières de bois et les sciures sont quant à elle aspirées par un système centralisé qui permet après compactage, d'obtenir des petits palets utilisables comme combustible ». Les chantiers école permettent aussi la réutilisation de la matière première, une manière pédagogique de valoriser le travail des apprenants : « au lieu de travailler sur des maquettes, nous réalisons des ouvrages grandeur nature, souvent en pierre, brique ou parpaing, qui sont ensuite utilisés pour améliorer le quotidien de l'école, comme des lieux de stockage. A ce titre, les maçons réalisent actuellement un local fermé qui sera dès la prochaine rentrée, utilisé pour abriter



les équipements des apprentis et les bouteilles de gaz utilisées par la section plomberie/chauffage ». A contrario, dans un souci d'économie et de limitation des déchets, les apprentis de cette dernière section réalisent des maquettes réduites simulant de petites installations sanitaires (équipées de circuits, arrivées, vannes...), histoire de réduire au maximum l'utilisation de matériaux onéreux (cuivre, acier et fer).

Par ailleurs, tous les déchets issus des ateliers du bâtiment (bois, parpaings, pierres, matières non recyclables...) que l'on ne peut pas valoriser nous-mêmes, sont stockés dans des bennes dédiées avant traitement par la plateforme de l'entreprise lotoise de recyclage Paprec Sud-ouest » poursuit Simon Compeyron. Il en est de même pour le secteur de l'automobile, abrité dans le bâtiment Pocom. Le pôle Automobile devrait ouvrir dès septembre prochain ses ateliers à un service de maintenance des véhicules de particuliers, à commencer par ceux du personnel du Campus des Métiers. Au-delà de mettre les apprentis de l'automobile dans les conditions réelles de

travail, de cette perspective va découler un "chantier école" concrétisé à court terme par la construction par les apprentis maçons, couvreurs et électriciens, d'un local de 37 m², doté de contenants spécifiques dédiés au tri et stockage des déchets de l'automobile (pneus, fluides, filtres, plaquettes, batteries...).

« La boucle est bouclée... ».

« Depuis près de trois ans, la logique de CMA Formation Cahors est de valoriser au mieux toutes les productions issues des ateliers et des laboratoires alimentaires » explique Sébastien Grimal ancien Responsable d'Unité Pédagogique en charge des métiers de l'alimentation.

« Notre secteur de prédilection évolue rapidement » explique-t-il. Désormais, **les productions des apprentis des métiers de bouche** (bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangerie...) sont valorisées de deux manières : elles **sont servies à 99 % au self et consommées** par les apprentis et le personnel du campus des métiers ou sont transformées **au sein du restaurant d'application accessible au grand public**. Le self dispose aussi d'une table de tri des déchets alimentaires située juste avant la plonge, ce qui permet à chaque utilisateur à l'issue de son repas, de trier ses restes. Le reliquat (surplus et déchets principalement végétaux) est stocké dans un contenant dédié au compost mis en place par le Syded du Lot. Une fois opérationnel, ce compost est entreposé dans des bacs de jardinage et utilisé pour fertiliser des herbes aromatiques cultivées dans l'enceinte du CFA et qui seront à terme utilisés dans la cuisine pédagogique. « La boucle est bouclée... ».



Tarification spéciale
ARTISANS DU BÂTIMENT

CAHORS,



LE RÉFLEXE
CENTRE-VILLE



STATIONNEMENT A PARTIR DE 8 € PAR JOUR

Toute la tarification sur cahorsagglo.fr / le-stationnement-cahors



2025 | MA DÉCHÈTERIE ÉVOLUE...

Nouvelles modalités d'accès !

Professionnels
votre déchèterie se modernise
Inscrivez-vous dès maintenant sur
pass.syded-lot.fr

Lot SYDED

Renseignements :
syded-lot.fr | 05 65 21 61 63

Illustration : Syded/Lot, 04/2020/05

WWW.MEUBLES-GUTRAL.FR
ESPERE-46090
05 65 30 92 72

GUIRAL
MEUBLES & DÉCORATION

Paroles d'artisans

Anne-Lise Delort

“Saison pâtisserie” à Lalbenque

Originaire de Saint Gaudens (31), Anne-Lise Delort a, dans une première vie professionnelle, officié en tant que chef de projet, notamment dans l'industrie aéronautique (chez Figeac Aéro).

Passionnée de pâtisserie, elle décide de passer parallèlement à son travail, **un CAP (en un an) en candidat libre à CMA Formation Cahors**, et obtient son diplôme en 2019. S'ensuit une période d'incertitude induite par la crise sanitaire, mais qui lui permet de décider de la concrétisation de sa reconversion.

En tant que salariée, elle bénéficie alors d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) et par là même d'un accompagnement pour la création de son entreprise. « Ensuite, précise-t-elle, il a fallu trouver un local où poser mes valises ». C'est chose faite depuis avril 2023 et l'ouverture de sa boutique “Saison pâtisserie” qui abrite désormais un petit laboratoire de fabrication et un espace de vente, en plein cœur de Lalbenque. La jeune femme y fabrique une gamme de pâtisseries fines et modernes 100% maisons, saisonnières et locales : tartes, entremets, macarons, gâteaux d'événement et bientôt pièces montées élégantes.

« J'avais envie de créer une pâtisserie à mon image, celle d'une maman moderne. J'ai rencontré Fabrice Mergel dans le cadre de mon accompagnement de la création d'entreprise au sein de la CMA 46. C'est là qu'il m'a parlé du **dispositif “Entreprise Zéro déchet”**. Cette démarche entre parfai-



tement en résonance avec mes convictions et mon mode de vie. L'idée a germé et j'ai finalement réalisé des aménagements pour relever les défis nécessaires à ma labellisation.

J'ai aussi fait le point sur ma checklist et les démarches que j'avais déjà entreprises. Parce qu'il est absolument inconcevable pour moi de jeter, je préconise à mes clients de réserver en

ligne leurs pâtisseries grands formats, les parts individuelles sont quant à elles disponibles en magasin le samedi, jour de marché à Lalbenque ». Anne Lise compte par ailleurs un certain nombre d'initiatives écoresponsables : digitalisation des reçus envoyés de préférence par mail ou sms ; compostage des déchets organiques dans des contenants spécifiques d'un litre et un bac pour le recyclable ; stockage des matières premières faites de manière visuelle, avec mise en évidence des DLC pour une meilleure gestion des stocks et des commandes ; utilisation de gros contenants pour les aliments à longue DLC ; usage de produits

pour l'hygiène certifiés Ecocert ou Greenlife... La pâtissière encourage aussi ses clients à revenir avec les packagings qu'elle leur confie ou à apporter les leurs. Concernant les invendus, Anne-Lise a noué des partenariats avec deux épiceries et une boulangerie des environs pour distribuer ses invendus le dimanche.

Elle utilise aussi les réseaux sociaux avec des tarifs préférentiels à la clé. Après constitution de son dossier, le comité de certification a accordé le label “Entreprise Zéro déchet” à Anne-Lise en septembre 2024.

Une certification qu'elle arbore depuis fièrement dans sa vitrine...

“Équipier polyvalent du commerce”

Les apprentis de la section équipier polyvalent du commerce ont de l'avenir. En effet, la notion de vente et les compétences qui s'y attachent sont présentes dans tous les métiers. Professeur de CAP en section vente/commerce de CMA Formation Cahors, Louis Augusto a dans une première vie professionnelle dirigé plusieurs grosses enseignes de la Grande Distribution, tout en assurant



Frédéric Andrieu, Michelle Laguilliez, Louis Augusto

des formations en management pour adultes. De concert avec Frédéric Andrieu, il assure depuis plusieurs années la formation des apprentis en 1^{ère} et 2^e année de la section équipier polyvalent du commerce, laquelle compte cette année quelques 54 apprentis(es). « Depuis 4 ans, précise le formateur,

notre enseignement se destine aussi bien aux petites structures qu'à la grande distribution ».

Le cursus du CAP dure deux ans, à raison d'une semaine à CMA Formation Cahors et trois semaines en entreprise, une temporalité aménageable en fonction des impératifs découlant de la saisonnalité.

L'enseignement délivré se décompose en trois grandes parties : tout d'abord la réception et le suivi des commandes ; la mise en valeur et l'approvisionnement des rayons en conformité des consignes du superviseur, la prévention des ruptures de stock et de la démarque ; enfin, le conseil et l'accom-

pagnement du client dans son parcours d'achat. « Nos apprentis doivent savoir maîtriser les 7 étapes de la vente : l'accueil, la prise de contact, cerner les besoins et les motivations d'achat des clients ; proposer le produit adapté ; argumenter le produit présenté ; conclure la vente, avant la prise de congé finale ». Chaque apprenti doit réaliser un portfolio comprenant 9 fiches d'activités qui doivent être mises en application en entreprise. En fin de 2^e année, il est interrogé en entreprise sur 3 des fiches de son portfolio. Chaque candidat est aussi évalué sur une vente réelle en magasin et plus particulièrement sur sa façon de gérer le client. « Le CAP n'est qu'une première marche nécessaire mais pas suffisante si l'on souhaite aller au-delà des missions de manutention, de logistique et de mise en rayon ». De là, la nécessité de poursuivre sa formation par un BAC pro commerce (plus spécialisé sur l'acte de vente, l'analyse, le marketing...). Le pôle commerce tra-

Sortie pédagogique et initiative constructive

Accompagnés par Louis Augusto et Frédéric Andrieu, les apprenti(e)s de deuxième année de la section CAP Equipier Polyvalent du commerce ont pu découvrir le 21 septembre dernier, le fonctionnement de divers magasins implantés dans le nouveau centre commercial des Rives du Lot, zone de Labéraudie, à Cahors. Ils ont échangé également de façon très concrète avec les responsables et les vendeurs de chaque enseigne. Cette visite a permis aux élèves munis de deux

questionnaires, de faire le lien avec les cours théoriques et le savoir-être en entreprise enseignés au sein de CMA Formation Cahors, ainsi que de mieux appréhender les diverses compétences à acquérir dans le domaine du commerce.

Dans le cadre de l'opération #nettoyonslanature initiée en 1997 par l'enseigne E. Leclerc, les apprentis de la section commerce ont été sensibilisés aux dégâts environnementaux causés chaque année par les tonnes de déchets jetés



dans la Nature. Munis de kits fournis par le centre commercial cadurcien, ils ont sillonné les abords du CFA pour ramasser des sacs poubelles entiers de déchets.

, une section dynamique !

veille actuellement à la refonte, en lien avec les savoir-faire des sections menuiserie, peinture, électricité (...), de la boutique pédagogique de la section commerce : « à terme, ce nouvel outil pédagogique conçu au plus près de la réalité d'un magasin, permettra de véritables mises en situation ».

► Le Bac Pro commerce

« Réalisable en deux ans, consécutivement à l'obtention d'un CAP, le Bac pro Commerce se fait en alternance à raison de 19 semaines de cours et 16 heures de cours de commerce par

semaine » rappelle en préambule Michelle Laguilliez, formatrice depuis 2011. « Avec un Bac pro, les apprenants peuvent accéder directement à divers métiers dans le secteur du commerce » précise t-elle, « tels que conseiller ou vendeur en magasin, assistant commercial, télévendeur, employé dans la logistique ou la gestion des stocks.

De tels profils impliquent un certain nombre de qualités telles que l'organisation, l'aisance relationnelle, la rigueur, l'adaptabilité, l'esprit d'équipe (...). « Avec mes élèves (le Bac pro en

compte 10 cette année), nous travaillons beaucoup en équipe, avec beaucoup d'échanges à la clé, d'idées constructives et de projets en commun ».

Les élèves de Bac Pro commerce participent activement à des projets qui leur permettent de développer des compétences pratiques, tel que le salon de l'entrepreneuriat (dans l'accueil et l'orientation des porteurs de projet), ainsi qu'à des sorties pédagogiques, afin de comprendre les stratégies de vente dans un environnement commercial.



XEFI
LA PROXIMITÉ INFORMATIQUE

**SOLUTIONS
INFORMATIQUES ET
TÉLÉCOM**

XEFI Cahors - 1 place Imbert - 46000 CAHORS
05.65.53.33.00 - www.xefi.fr

MATERIEL - MAINTENANCE - INTERNET ET SECURITE - COPIEURS - SAUVEGARDES



FAITES DE NOUS QUI VOUS ETES!

Nouvelle année, nouveau job !

Et si la prochaine étape était votre arrivée dans l'équipe d'Hasina, Anthony, Delphine, Bertrand ou Julie ? Osez la banque !



FLASHEZ POUR POSTULER



CAISSE D'ÉPARGNE
de Midi-Pyrénées

 Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

La Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Midi-Pyrénées, Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 640 000 000 euros, dont le siège social est situé 10, avenue Maxwell à Toulouse 31100, Immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 383 354 594. Intermédiaire d'assurance, Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07019431, carte professionnelle transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 3101 2018 000 037 168, Garantie Financière 110 000 euros. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042). Crédit photo : CEMP

NOTRE MÉTIER C'EST BIEN
L'EXPERTISE
ET NOTRE RAISON D'ÊTRE, C'EST
L'ENTREPRISE

@com audit
devient

@com
EXPERTISE

Contactez le bureau @com
le plus *proche de chez vous*



L'ASSOCIÉ DE VOS AMBITIONS

Vayrac

05 65 27 03 52

Souillac

05 65 37 89 63

Prayssac

05 65 20 00 00

Cahors

05 65 20 30 50

Montcuq

05 65 31 88 53

Biars

05 65 10 00 75

St Jean Lespinasse

05 65 10 13 70

Gramat

05 65 33 14 67

Figeac

05 65 50 40 00

Cajarc

05 65 10 05 30



ACTUALITÉ DE LA MAISON DE L'ARTISAN

Adoption du PLFSS pour 2025 : les entreprises artisanales du bâtiment et leurs apprentis impactés

La CAPEB a pris acte de l'adoption définitive du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2025 (PLFSS), qui comporte des mesures défavorables pour les entreprises artisanales du bâtiment.

L'alourdissement des charges patronales par la révision de la réduction générale des cotisations impose un fardeau supplémentaire aux artisans, déjà fragilisés par une conjoncture économique difficile, alors **qu'il conviendrait, au contraire, d'accompagner ce secteur essentiel à l'emploi local et à la transition écologique.** Par ailleurs, en augmentant les charges qui pèsent sur le salaire des apprentis, ce texte risque d'affaiblir leur pouvoir d'achat, de compromettre la montée en compétences de l'artisanat du bâtiment - tout particulièrement fondée sur l'apprentissage - ainsi que l'attractivité de ces métiers, à un moment où le secteur devra créer jusqu'à 300 000 emplois d'ici 2030.

La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2025 prévoit en effet d'abaisser la limite d'exonération des cotisations salariales de 79 % à 50 % du SMIC et assujettir à la CSG/CRDS la partie de rémunération au-delà de 50 % du SMIC pour les contrats d'apprentissage conclus à compter du 1^{er} mars 2025, induisant directement une baisse de leur pouvoir d'achat. Or, par convention, le bâtiment a choisi de rémunérer ses apprentis bien au-dessus des minimas légaux, de sorte que **de très nombreux apprentis du bâtiment vont être impactés par cette nouvelle disposition.**

Par ailleurs, l'intégration de la prime de partage de la valeur dans la rémunération utilisée pour calculer la réduction générale des cotisations patronales (avec une application rétroactive au 1^{er} janvier 2025) est également un mauvais signal donné aux employeurs, qui pourraient désormais hésiter à accorder cette prime à leurs salariés.

Dans un contexte où le bâtiment a besoin de recrutements supplémentaires pour répondre aux défis des transitions énergétique et sociétale, il est urgent de continuer à soutenir le développement de l'apprentissage.

Avec 60 000 apprentis formés chaque année, les TPE du bâtiment assurent l'avenir du secteur, en employant la très large majorité des apprentis : 84 % des entreprises formant aux métiers du bâtiment sont des entreprises artisanales.

La CAPEB ne tolère plus ces coups de canif répétés à l'encontre des entreprises artisanales du bâtiment, de leur développement et de leur attractivité, quand bien même des économies budgétaires sont nécessaires.



MAISON DE L'ARTISAN DU LOT
UPA 46 - CAPEB 46 - CGAD 46 - CNAMS 46
Tél : 05 65 35 08 01 - Fax : 05 65 23 92 71

2^e concours du Foie Gras mi-cuit des Artisans du Goût Lotois !

Le syndicat des Charcutiers-traiteurs du LOT et le syndicat des Bouchers et Bouchers/Charcutiers-traiteurs ont co-organisé pour la seconde fois sous l'égide de la CGAD (Confédération Générale de l'Alimentation de détail) et des Artisans du Goût Lotois, le concours du "Meilleur foie gras mi-cuit".



Ainsi en fin d'année 2024, dans les locaux du traiteur Saveur et Emotions à Maxou, 7 participants ont pu présenter deux produits : un foie gras mi-cuit avec une recette traditionnelle et un foie-gras mi-cuit avec une recette créative. Les artisans ont été notés par un jury composé de professionnels et de partenaires ou membres de la Maison de l'Artisan et de la CGAD.

De très bonnes qualités, les foies gras ont été préparés avec beaucoup de professionnalismes. Ils ont pu être dégustés accompagnés du pain Croustilot offert par la confrérie.

Les critères de notation : Présentation, aspect, odeur, goût, mâche.
Candidats au concours : Boucherie Flaujac (Cahors), Cocottes et faitout (Luzech), La poêle gourmande (Luzech), Jouclas Traiteur (Arcambal), Saveurs et émotions (Maxou), Le Globe Traiteur (Cremps), Chez Ben (Saint Germain Du Bel Air). Résultats pour la catégorie traditionnelle : 1- Cocottes et faitout ; 2- Saveurs et émotions ; 3- Jouclas Traiteur. Résultats pour la catégorie créative : 1- Cocottes et faitout 2- Saveurs et émotions ; 3- La poêle gourmande.

La CGAD 46 et la Maison de l'Artisan remercient l'ensemble des artisans qui ont participé aux concours ainsi que les membres du Jury.

Pour trouver un traiteur pour vos différentes manifestations et commander vos repas, connectez-vous vite sur le site : www.traiteurs-lot.com Retrouvez également l'ensemble des Artisans du Goût Lotois sur le site de la Maison de l'Artisan : www.maisonde-lartisan46.fr/ rubrique "à propos de nous".

Réparation Automobile Toutes Marques

Garage ROQUES

Avenue du 7^e RI 46000 CAHORS - Tel. 06 76 77 37 30
E-mail : gge.roques@orange.fr

PAIEMENT PAR LIEN



NOÉ, FLEURISTE ENCAISSE PAR LIEN UNE COMMANDE PAR TÉLÉPHONE

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n° 444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 019 259, N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.



TENSION ATTENTION

Parce qu'un casque de chantier ne suffit pas à protéger des 10 000 °C dégagés lorsqu'une ligne électrique est touchée.

Professionnels du BTP, sur le chantier, la priorité c'est la sécurité.

Avant tout projet de travaux, consultez le service gratuit www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr afin d'identifier l'exploitant des réseaux concernés par vos travaux, puis **déclarez-les**.

Protégez-vous du risque électrique.
Découvrez tous nos conseils sur Tension-Attention.fr

enedis



enedis

Nos services clients :

- Particuliers : 09 70 83 19 70
- Professionnels : 09 70 83 29 70
- Producteurs : 09 69 32 18 00
- Entreprises : 09 69 32 18 99
- Pros du bâtiment : 09 69 32 18 77

Une situation urgente ?

Une panne d'électricité ?

Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable **24h/24 et 7j/7** au :

09 72 67 50

+ n° de votre département

ACTUALITÉ DE LA FBTP 46

ADOPTION DU BUDGET 2025 : DES MESURES CONCRETES POUR LE BATIMENT

La FFB salue l'adoption du Budget 2025 à la suite du rejet de la motion de censure. Après des semaines de montagnes russes, c'est un réel soulagement pour le secteur de la construction.

Dans un environnement marqué par un effondrement de la construction de logements, plusieurs mesures sont de nature à relancer les marchés : le rétablissement d'un PTZ ouvert à tout le territoire et à tous les types de logements jusqu'à fin 2027 ; la défiscalisation des donations et successions en faveur de l'achat d'une résidence principale jusqu'à fin 2026 ; l'allègement du rabotage de la RLS en contrepartie de la construction de logements sociaux.

En matière de rénovation énergétique, le maintien du budget de MaPrimeRenov', grâce à la pression des parlementaires, constitue également un signal positif à reconfirmer d'ailleurs pour 2026, tout comme l'élargissement de la mesure donation/succession à ces mêmes travaux.

Ce budget marque également des avancées notables pour le quotidien des artisans. La suppression des attestations de TVA, remplacée par une mention sur les devis, est une vraie mesure de simplification demandée depuis longtemps par la FFB. Par ailleurs, la limitation de la franchise de TVA accordée aux micro-entrepreneurs concourt à rétablir un minimum d'équilibre concurrentiel à l'égard des artisans. Le retour à un niveau plus raisonnable de franchise devait permettre au régime de renouer avec sa vocation initiale : un marche-pied vers l'entreprise, et non pas un régime qui encourage durablement la concurrence déloyale. Cette mesure a été suspendue à la suite de contestations.

Il ne s'agit pas d'un combat des « gros » contre les « petits » mais d'un principe d'équité. Le discours ambiant actuel laisse entendre que la réduction de la franchise est un mauvais coup porté aux plus fragiles. Mais c'est tout le contraire ! Les plus fragiles, ce sont ces milliers de TPE qui s'efforcent de maintenir l'emploi salarié dans un environnement économique extrêmement compliqué, extrêmement concurrentiel, tout en s'acquittant de leurs obligations sociales et fiscales. N'invertissons pas les rôles ! Seul autre point négatif à souligner dans ce budget 2025 : la remontée brutale du taux de TVA à 20% sur l'installation des chaudières gaz. A l'instar de nombreux parlementaires, la FFB plaide pour un taux intermédiaire de 10% pour permettre une adaptation progressive du marché. D'autant plus que pour des raisons à la fois techniques et budgétaires, nombre de Français ne pourront pas se passer du gaz.



Résidence La Fontaine - Bât C
549, Avenue du Maquis - 46 000 CAHORS
Tel. 05 65 20 42 20 - Fax. 05 65 22 12 60

LA MAISON DE LA BOULANGERIE

Fête de la Boulangerie 2025

Au programme du dimanche 27 Avril 2025, au restaurant l'Aquitaine à Cahors-Sud,

17h : Assemblée Générale ;

19h : Remise des prix Sélections départementales des concours baguette, croissant, sandwich et galette ;

20h : Cocktail dînatoire.

Fête du Pain 2025

Jeudi 15 et vendredi 16 mai 2025, place François Mitterrand à Cahors : durant deux jours, des enfants des écoles de Cahors et des alentours seront accueillis par des bénévoles de la maison de la Boulangerie, au sein d'un véritable fournil en plein air, pour une initiation à la fabrication du pain artisanal.

Au programme : pétrissage, façonnage, cuisson de petits pains et dégustation de notre pain local, le Croustilot.



MAISON DE LA BOULANGERIE ET
BOULANGERIE PATISSERIE DU LOT
rue St-Ambroise à Cahors
Tél. 05 65 35 06 20 - 05 65 22 08 28

Email : federation-depart-boulangerie-du-lot@orange.fr



AMBU LOT
AMBULANCE • VSL • TAXI

352, Av. A. de Monzie - CAHORS
www.ambulot.com - ambulot@wanadoo.fr

05 65 23 01 23

OK PAPA, JE SUIS PRUDENTE
ET TOI, TU FAIS TON
DÉPISTAGE COLORECTAL!

UN CANCER COLORECTAL
DÉPISTÉ TÔT SE GUÉRIT
DANS 9 CAS SUR 10.
VOUS AVEZ 50 ANS
OU PLUS, FAITES VOTRE
DÉPISTAGE CHEZ VOUS...



SIMPLE, RAPIDE ET GRATUIT,
IL PEUT VOUS SAUVER LA VIE !
SOYEZ ACTEURS DE VOTRE SANTÉ



**l'Assurance
Maladie**

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Occitanie

PAVAN



LES GRANDES MARQUES
DIRECT USINE

CARRELAGES & BAINS
CERAMIQUE - PIERRE - PARQUET

TRAVERTINS / DALLES SUR PLOTS
CARRELAGES GRANDS FORMATS
STOCKS IMPORTANTS

2025 ⁵⁰ ANS
**MARCHÉ
PERMANENT**

CABINES ET PAROIS DE DOUCHE
DOUCHES ITALIENNES
BAIGNOIRES
MEUBLES SALLE DE BAINS
ROBINETTERIES

parquets
stratifiés
vinyles

QUICK STEP

CAHORS ROUTE DE TOULOUSE
05 65 35 19 29
agence.cahors@pavan.fr

Ouvert du mardi au samedi inclus : 9h30 à 12h et 14h à 18h - Fermé le lundi - Livraisons assurées

MONTAUBAN 810, RTE DE MOLIÈRES
ZI Nord
Rocade sortie 61
05 63 91 61 61
agence.montauban@pavan.fr

Ouvert du mardi au samedi inclus de 9h à 12h et 14h à 18h30 - Fermé le lundi - Livraisons assurées

BRIVE ZAC DU MAZAUD
LA GALIVE
05 55 86 89 90
agence.brive@pavan.fr

Ouvert du mardi au samedi : 8h à 12h et 14h à 18h30 - Fermé le lundi - Livraisons assurées